

# CHAPITRE 5 – La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

## Cours 1. La France et l'Europe de 1848 à 1871 (p. 146-147)

La France, en s'engageant militairement contre l'Autriche, joue un rôle décisif dans l'unité italienne. Mais la Prusse, après avoir battu l'Autriche, réalise l'unité allemande grâce à sa victoire sur la France en 1870-1871.

### A - Les principes de la diplomatie française

**La Deuxième République.** Les républicains de 1848 veulent se démarquer de la Première République, qui avait mené des guerres de conquête en Europe. Les démocrates-socialistes se sentent solidaires du Printemps des peuples (voir p. 70), de la lutte des Polonais et des Italiens pour la liberté. Mais le président élu en décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, envoie une armée française à Rome pour rétablir le pape, chassé par les républicains italiens. Cette intervention provoque à Paris et à Lyon, en juin 1849, des soulèvements réprimés par la force.

**Le Second Empire.** Devenu empereur, Napoléon III veut rassurer les monarques d'Europe en affirmant son désir de paix. Il marque ainsi ses distances avec les guerres menées par son oncle, tout en rêvant de renouer avec la gloire de celui-ci. Pour redonner à la France un rôle moteur en Europe et réviser les traités de 1815 (voir p. 64), Napoléon III mêle diplomatie et alliances militaires.

## **B - La France pour l'unité italienne**

**L'aide militaire de la France.** En 1858, à Plombières, Napoléon III rencontre Cavour, le Premier ministre du royaume de Sardaigne. Ce dernier est soutenu par la France dans la « deuxième guerre d'indépendance italienne » contre l'Autriche. Victorieux à Solférino et Magenta en juin 1859, Napoléon III négocie seul avec les Autrichiens l'armistice de Villafranca le 11 juillet 1859. Il obtient le rattachement de la Lombardie et de l'Italie centrale (Toscane, Parme, Modène, Romagne) au royaume de Sardaigne (doc. 1). Pour le prix de son intervention, le roi Victor-Emmanuel II lui offre en 1860 Nice et la Savoie. Toutes ces annexions sont entérinées par des plébiscites.

**L'épopée de Garibaldi et la question romaine.** En 1860, Giuseppe Garibaldi lance « l'expédition des Mille » pour rattacher le royaume des Deux-Siciles au royaume de Sardaigne (voir carte p. 143). Il unifie ainsi le Sud et le Nord. Le 17 mars 1861, le royaume d'Italie est proclamé ; Victor-Emmanuel II devient roi d'Italie. En 1866, la Vénétie est rattachée au royaume, après la victoire de la Prusse, alliée aux Italiens, sur les Autrichiens à Sadowa. Les États pontificaux restent aux mains du pape, que Napoléon III protège à plusieurs reprises contre les tentatives de Garibaldi. C'est grâce à la défaite française de Sedan en 1870 que Rome devient la capitale de l'Italie unifiée, le 1er août 1871.

## **C - L'unité allemande contre la France**

**La guerre franco-prussienne.** En 1870, un prince Hohenzollern, membre de la famille du roi de Prusse Guillaume Ier, se porte candidat au trône d'Espagne. La France redoute l'encerclement et elle demande à Guillaume Ier de s'opposer à cette candidature. Celui-ci le fait, mais il est ensuite agacé par les « garanties » que la France demande avec insistance. Le chancelier Bismarck durcit volontairement la réponse du roi dans la « dépêche d'Ems ». Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Mal préparée, l'armée française est rapidement vaincue. Le 2 septembre 1870, la capture de Napoléon III à Sedan entraîne la chute de l'Empire.

**La proclamation de l'Empire allemand.** Le gouvernement de défense nationale de la IIIe République française tente de poursuivre la guerre (voir p. 164). Les Prussiens assiègent Paris et s'installent à Versailles. Le 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château, ils proclament l'Empire allemand dont Guillaume Ier devient empereur. La France signe l'armistice le 28 janvier.

**Les conditions de la défaite française.** Par le traité de Francfort (19 mai 1871), la France cède l'Alsace (sauf le Territoire de Belfort) et le nord de la Lorraine à l'Empire allemand (voir doc. 2, p. 152). L'annexion de ces territoires revendiqués par les nationalistes allemands permet à Bismarck de souder le peuple allemand autour du nouveau Reich.

## Doc 1 p. 148 : L'analyse d'Engels

**Le théoricien anglais Engels dénonce la domination des monarchies sur les peuples européens.**

À mesure que l'unification de l'Italie du Nord se révèle inévitable, l'« idée » pour laquelle la France a mené cette guerre apparaît au grand jour : il s'agit d'annexer la Savoie et le comté de Nice à la France. Pendant la guerre, certains avaient déjà laissé entendre que tel était le prix de l'intervention française en Italie. Mais on ne les écouta pas ! [...] Dès lors, la preuve était faite : Nice et la Savoie seraient le prix de Louis-Napoléon pour le rattachement de la Lombardie et de la Vénétie au Piémont : ne pouvant pour le moment mettre la main sur la Vénétie, il en faisait le prix de son consentement à l'annexion de l'Italie centrale<sup>1</sup>. Les agents bonapartistes commencèrent leur répugnante besogne en Savoie et à Nice, et la presse stipendiée<sup>2</sup> de Paris se mit en chœur à proclamer que, dans ces provinces, le gouvernement du Piémont brimait la volonté d'un peuple souhaitant ardemment son rattachement à la France. Enfin Paris déclara hautement : les Alpes sont notre frontière naturelle ; la France possède un droit sur les Alpes.

Friedrich Engels, La Savoie, Nice et le Rhin, 1860, publié à Berlin en  
brochure anonyme.

1. Annexion des petits États d'Italie centrale par le royaume de Sardaigne (Toscane, Modène, Parme, Romagne).

2. Payée pour relayer la propagande française.

## **Doc 2 p. 148 : La frontière des Alpes**

En présence de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français de nos montagnes. Cette revendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe, car la France ne veut procéder à cet agrandissement, quelque faible qu'il soit, ni par une occupation militaire, ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. Elles comprendront sans doute dans leur grande équité que l'important remaniement territorial qui va avoir lieu nous donne droit à une garantie indiquée par la nature elle-même.

Napoléon III, Discours devant le corps législatif, 1er mars 1860.

## **Doc 4 p. 149 : Le point de vue de Cavour**

**Dans cette lettre rendue publique par La Gazette de Nice, Cavour écrit le 2 mars 1860 à Costantino Nigra, ambassadeur à Paris.**

Je suis loin de croire que l'agrandissement de la Sardaigne ne puisse jamais constituer un danger pour la France, à laquelle les derniers événements nous rattachent par les liens de la reconnaissance et de l'amitié. Cependant, nous avons trop le sentiment de ce que l'Italie doit à l'Empereur pour ne pas accorder la plus sérieuse attention à une demande, qui repose sur le principe du respect des vœux des populations. Le gouvernement de Sa Majesté ne consentirait jamais, même en vue des plus grands avantages, à céder ou échanger aucune des parties du territoire qui forme depuis tant de siècles l'apanage glorieux de la Maison de Savoie. [...] Au moment où nous réclamons hautement, pour les habitants de l'Italie centrale, le droit de disposer de leur sort, nous ne saurions, sans encourir la tache d'inconséquence et d'injustice, refuser aux sujets du roi qui habitent au-delà des Alpes le droit de manifester librement leur volonté.

La Gazette de Nice, 12 mars 1860.

## **Doc 1 p. 150 : Bismarck et la création de la dignité impériale**

L'adoption par le roi du titre d'empereur, au moment où l'on élargissait la Confédération de l'Allemagne du Nord, était un besoin politique. [...] En m'efforçant de rétablir le titre impérial, je n'obéissais pas à un amour-propre dynastique prussien, mais uniquement à la croyance où j'étais, qu'il contribuerait à favoriser l'unité nationale. [...] Son Altesse Royale avait adopté l'idée de l'un ou l'autre des hommes politiques auxquels elle prêtait l'oreille, que l'héritage de l'Empire « romain » ressuscité par Charlemagne avait été le malheur de l'Allemagne, une conception étrangère, malsaine pour la nation. [...] Dans la délibération définitive du 17 janvier 1871, il repoussa le titre d'Empereur allemand et déclara qu'il voulait être Empereur d'Allemagne ou ne pas être empereur du tout. [...] Le grand-duc de Bade esquiva la difficulté en poussant un vivat en l'honneur non de l'Empereur allemand ni de l'Empereur d'Allemagne, mais de l'Empereur Guillaume<sup>1</sup>.

Otto von Bismarck, Pensées et souvenirs, Chap. IX. 1.

Devant l'insistance de Bismarck, Guillaume Ier prend finalement le titre officiel d'« empereur allemand ».

1. Bismarck et la création de la dignité impériale.

### **Doc 3 p. 151 : La protestation de Bordeaux**

**Cette expression désigne la protestation lue à la tribune de l'Assemblée (réunie à Bordeaux à cause de la guerre) le 1er mars 1871 au nom des 27 députés alsaciens et lorrains.**

Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine ont déposé, avant toute négociation de paix, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une déclaration affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces deux provinces, leur volonté et leur droit de rester françaises. Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera. Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière, dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place.

Député Grosjean, Discours devant l'Assemblée, 1er mars 1871.

## **Doc 1 p. 152 : Un manuel scolaire français**

**Écrit en 1877 par Augustine Fouillée sous le pseudonyme G. Bruno, Le Tour de la France par deux enfants est un manuel de lecture destiné aux élèves d'école primaire (niveau CM1). Il raconte l'histoire de deux orphelins quittant l'Alsace-Lorraine et traversant la France pour rejoindre leur oncle à Marseille.**

On se trouvait alors en 1871, peu de temps après la dernière guerre avec la Prusse. À la suite de cette guerre, l'Alsace et une partie de la Lorraine, y compris la ville de Phalsbourg, étaient devenues allemandes ; les habitants qui voulaient rester Français étaient obligés de quitter leurs villes natales pour aller s'établir dans la vieille France. Le père d'André et de Julien, un brave charpentier veuf de bonne heure, qui avait élevé ses fils dans l'amour de la patrie, songea comme tant d'autres Alsaciens et Lorrains à émigrer en France. [...] Tout était prêt pour le voyage, l'époque même du départ était fixée, lorsqu'un jour le charpentier vint à tomber d'un échafaudage. On le rapporta mourant chez lui. [...] André le voyait inquiet et il cherchait à deviner ; il se pencha jusqu'auprès des lèvres du moribond, l'interrogeant du regard. Un mot plus léger qu'un souffle arriva à l'oreille d'André :

– France !

– Oh ! s'écria le fils aîné avec élan, soyez tranquille, cher père, je vous promets que nous demeurerons les enfants de la France ; nous quitterons Phalsbourg pour aller là-bas ; nous resterons Français, quelque peine qu'il faille souffrir pour cela.

G. Bruno, Le Tour de la France par deux enfants, 1877.

### **Doc 3 p. 152 : Un manuel scolaire allemand**

La marche-frontière allemande reconquise d'Alsace- Lorraine (qui représente à peu près la superficie du grand-duché de Bade), avec son million et demi d'habitants, est devenue un Land autonome du Reich placé sous la direction d'un gouverneur impérial. Metz et Strasbourg ont retrouvé leur rôle d'éminentes citadelles à la frontière occidentale du pays.

Hélas, une grande partie de la population alsacienne et lorraine exprime une opposition ouverte à son rattachement à l'ancienne patrie. Les Français, eux aussi, aiment encore aujourd'hui à s'enflammer contre le « vol » de provinces limitrophes et à raviver les passions nationales.

H. Winter, Manuel d'histoire allemande et bavaroise pour les établissements d'enseignement supérieur, 1899.

## **Doc 5 p. 153 : Le témoignage d'un Alsacien célèbre**

**Jean-Jacques Waltz (1873-1951), plus connu sous le surnom d'Oncle Hansi, est un Alsacien élevé par des parents français devenus allemands en 1871. Dans cet extrait, l'illustrateur Hansi témoigne de ses années de jeunesse au lycée impérial de Colmar.**

Dans mon enfance, quand dans la journée j'avais été brutalisé au lycée boche, quand le professeur d'allemand nous avait enseigné que la langue allemande était la plus belle et la plus ancienne de toutes les langues, quand le professeur d'histoire avait insulté nos pères et tous les Français, en remontant jusqu'au temps de Charlemagne, quand le professeur de français, originaire de Kœnigsberg, nous avait prouvé que ni les Français ni les Alsaciens ne savaient leur propre langue et que ce n'est qu'à Kœnigsberg que l'on parle le français correctement, quand à mon retour du lycée, d'où tous les jours je rapportais quelques gifles et quelques heures d'arrêts, j'avais rencontré les officiers insolents battant le pavé de notre ville, les fonctionnaires, laids et arrogants, et que je rentrais chez moi, triste et découragé, alors, pour me consoler, mon père me racontait combien notre petite ville était belle du temps français. [...] Je m'endormais content et je faisais de beaux rêves : je voyais les soldats français de garde à la mairie et le drapeau tricolore au balcon, j'étais moi-même parmi les gosses qui suivaient les régiments et je me sentais heureux. Mais au matin le beau rêve était fini il fallait aller au lycée et subir les insultes du Professeur et la glorification méthodique de l'Allemagne. C'était de tristes réveils...

Hansi, *Le paradis tricolore*, 1918.